
Discours des députés de la société populaire de Tours (Indre-et-Loire) qui félicitent la Convention d'avoir anéanti les conspirateurs et transmettent des adresses du département et de la société populaire de La Haye-Descartes, lors de la séance du 15 thermidor an II (2 août 1794)

Louis Turreau de Linières

Citer ce document / Cite this document :

Turreau de Linières Louis. Discours des députés de la société populaire de Tours (Indre-et-Loire) qui félicitent la Convention d'avoir anéanti les conspirateurs et transmettent des adresses du département et de la société populaire de La Haye-Descartes, lors de la séance du 15 thermidor an II (2 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 59;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22563_t1_0059_0000_3

Fichier pdf généré le 09/07/2021

39

Les pétitionnaires sont admis à la barre.

Des députés de la société populaire de Tours (1), réunie à tous ses concitoyens, félicitent la Convention nationale d'avoir anéanti les nouveaux conspirateurs. Le despotisme, artificieusement caché sous le masque des vertus et de l'hypocrisie, n'en imposera plus... La règle de leur conduite sera toujours cet axiome républicain : Qu'il ne faut tenir qu'à la patrie, aux principes de la liberté, et jamais à des individus ni à leur réputation.

Ils remettent sur le bureau des adresses de l'administration du département de l'Indre [-et-Loire] et de la société populaire de La Haye-Descartes, district de Preuilley, département d'Indre-et-Loire, qui expriment les mêmes sentimens (2).

L'ORATEUR :

[Extrait du registre des délibérations de la sté popul. de Tours. Séance permanente du 12 therm. II] (3).

Citoyens représentans

Grâce au génie de la liberté la République est donc encore sortie triomphante des mains des conspirateurs ! L'infâme *triumvirat* est tombé sous les coups vengeurs des républicains, et leurs cadavres sanglants attestent à l'univers les crimes de l'orgueil et la justice du peuple.

Citoyens représentans, tout le peuple de Tours, réuni en masse à la société populaire, vient de s'empresse, comme celui de Paris, de prêter spontanément le serment sacré d'exterminer à jamais tous les monstres qui tenteraient de nous imposer un nouveau joug. Et quelle que soit la forme qu'ils prennent, le génie de la Liberté saura déchirer tous les voiles, et les bons citoyens, invariablement attachés à la Convention nationale sauront bien aussy punir tous les coupables, de quelque égide qu'il se couvrent. Ils périront... Oui, ils périront... nous le jurons par l'amour sacré de la liberté qui s'accroît dans nos âmes républicaines par les coups qu'on tente de lui porter.

Le despotisme, artificieusement caché sous le masque des vertus et de l'hypocrisie, n'en imposera plus... Les monstres !... Ils ne prenaient notre langage que pour mieux nous étouffer. nous savons qu'ils ont vécu, et nos coeurs dilattés s'empressent d'applaudir à votre énergie.

Continuez, représentans; achevez d'anéantir toutes les factions; le peuple de Tours secondera vos efforts; il ne cessera de vous être inviolablement attaché. Ce n'est pas d'aujourd'huy que

nous mettons en pratique cet axiome éternel des républicains, qu'il ne faut tenir qu'à la patrie, aux principes de la liberté, et jamais à des individus ni à leur réputation; mais nous renouvelons en ce moment le serment d'en faire à jamais la règle de notre conduite.

CHARDON (*ex-présid.*), COURTEMANCHE (*secrét.*), LAMMIER ESTIVAL (*secrét.*).

[L'administration du départ^t d'Indre-et-Loire à la Conv.; Tours, 12 therm. II]

Représentans du Peuple

Vous venez de prouver que ce n'est pas en vain que vous avez juré de défendre la liberté du peuple françois. Montagnards, vous avez encore une fois sauvé la République en terrasant la tyrannie, qui a osé lever sa tête audacieuse au milieu de vous. Périssent Robespierre, ses complices, tous ceux qui voudront l'imiter ou le défendre ! Nous faisons le serment sacré de les poursuivre dans quelques lieux qu'ils puissent se cacher; de nous rallier autour de la représentation nationale, de défendre avec elle la liberté et l'égalité, et de prononcer pour notre dernier mot ces expressions si chères à nos coeurs : Vive la République; Vive la Montagne !

GUIMBAUD, DUCREUX (*présid.*), Ant. GERBOIN, CHRISTOPHE, CUTOY, JOÛNEAU fils, DEVAULIVERT, Q. DAVOU, AUGEREAU (*secrét.*).

[Le peuple et la sté popul. de La Haye-Descartes à la Conv.; s.d.]

Citoyens représentans,

L'énergie que vous avez montrée dans le moment où un Catilina moderne a voulu dissoudre la représentation nationale, est passé toute entière dans l'âme du peuple et de chacun des membres de notre société. Ils ont tous juré de défendre l'autorité publique et d'exterminer tous les monstres qui voudroient l'usurper. De plutôt mourir que de se séparer de la représentation nationale et de défendre avec elle jusqu'à la mort la liberté et l'égalité.

LALETTE (*comm^{re} envoyé par la sté popul. de La Haye-Descartes*).

TURREAU : Je demande l'insertion en entier au Bulletin de l'adresse énergique des citoyens de Tours. Depuis longtemps victimes des brigandages des armées royales et catholiques de la Vendée, leur amour pour la république n'a fait que s'en accroître; le besoin de se réunir à elle s'en est fait sentir davantage. Il est de mon devoir de leur rendre ce témoignage honorable (1).

Mention honorable, insertion au bulletin.

(1) Indre-et-Loire.

(2) P.-V., XLII, 304. B^m, 17 therm. (suppl^t). J. Sablier (du soir), n° 1 475 (selon cette gazette l'adresse des c^{ns} de Tours aurait été souscrite par plus de 6 000 signataires).

(3) C 314, pl. 1 259, p. 15, 16, 17. Mentionné par J. Fr. n° 677; J. Paris, n° 580.

(1) Moniteur (réimpr.), XXI, 375; Débats, n° 681, 266-267.